

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Vermessung, Kulturtechnik und Photogrammetrie = Revue technique suisse des mensurations, du génie rural et de la photogrammétrie

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessungswesen und Kulturtechnik = Société suisse de la mensuration et du génie rural

Band: 51 (1953)

Heft: 7

Artikel: Distinction

Autor: L.H.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-210090>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

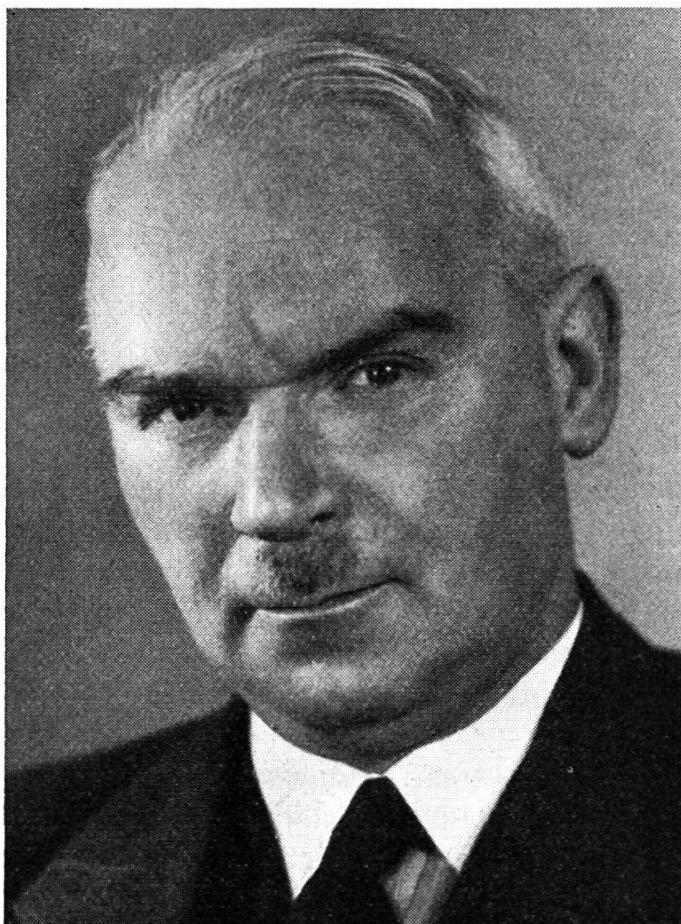
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DISTINCTION



L'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne vient de commémorer le centième anniversaire de sa fondation.

Lors de la cérémonie officielle du 13 juin 1953 au Théâtre municipal de Lausanne, présidée par M. le professeur Alfred Stucky, le très actif et compétent directeur de l'Ecole, le grade de docteur ès sciences techniques honoris causa a été conféré à douze personnalités suisses et étrangères. Au nombre de celles-ci, il nous est particulièrement agréable de relever le nom de M. Hans Härry, directeur fédéral des mensurations cadastrales à Berne.

M. Walter-K. Bachmann, professeur de géodésie et de photogrammétrie, chargé de présenter M. le directeur Härry, prononça l'allocution suivante:

«L'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne a décidé de décerner le titre de Dr h. c. à Monsieur Hans Härry, ingénieur diplômé, directeur fédéral des mensurations cadastrales, en signe de reconnaissance pour les éminents services qu'il a rendus à notre pays en introduisant de nouvelles méthodes de lever, notamment la photogrammétrie, en mensuration cadastrale.

En 1926 déjà, Monsieur H. Härry attira l'attention des géodésiens et géomètres sur les nouvelles possibilités qu'offrait la photogrammétrie. Grâce à son intervention, elle fut tout d'abord introduite pour l'établissement des plans d'ensemble qui servent de base à la carte nationale.

Les chambres de prise de vues et les appareils de restitution s'étant considérablement améliorés ces vingt dernières années, les méthodes de travail devinrent plus économiques et la précision alla en augmentant. Monsieur le directeur H. Härry suivit ce développement avec un intérêt soutenu et contribua beaucoup aux progrès réalisés en faisant des recherches et des expériences systématiques qui aboutirent finalement à l'établissement photogrammétrique des plans cadastraux pour les zones d'instruction II et III. Nous ne pouvons mieux mettre en évidence les mérites de Monsieur le directeur H. Härry qu'en constatant que sans l'introduction de la photogrammétrie, la mensuration cadastrale n'aurait jamais pu être achevée complètement.

Pour terminer, nous voudrions encore souligner tout l'intérêt que Monsieur H. Härry a toujours porté à notre Ecole et lui en exprimer notre profonde reconnaissance.»

M. le directeur Stucky lut ensuite le texte du diplôme puis, avec ses félicitations et aux applaudissements de l'assistance, remit le parchemin à M. le directeur Härry.

Le nouveau docteur dit sa reconnaissance en ces termes:

«Au service de notre pays, j'ai simplement cherché à faire de mon mieux. Et si j'ai entrevu quelque possibilité de simplifier les travaux de mensuration, de rendre les tâches de nos géomètres et ingénieurs-topographes plus agréables et moins coûteuses, tout en respectant les exigences légales qui nous sont imposées, il était de mon devoir d'intervenir. L'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne a trouvé qu'en agissant ainsi j'avais réalisé quelque progrès. Je la remercie de la distinction qu'elle me décerne aujourd'hui; je remercie son distingué directeur et les professeurs de cette haute école. Et vous me permettez, à cette occasion, d'adresser une pensée de gratitude à mes professeurs de l'Ecole polytechnique fédérale.

Jeunes étudiants, les idées qui mûrissent en vous pendant vos études vous donneront la force, quand vous les mettrez en pratique, de vous créer un vrai bonheur en agissant pour le bien de votre prochain et en contribuant à la prospérité et à la renommée de votre belle Ecole polytechnique.»

Nous sommes heureux et fiers de cette distinction, hautement méritée, et faisons part également à Monsieur le directeur Härry de nos félicitations les plus sincères.

Ls H.